

Les numéraux en berbère. Le cas du zénaga

Catherine Taine-Cheikh

► **To cite this version:**

Catherine Taine-Cheikh. Les numéraux en berbère. Le cas du zénaga. Studi Maghrebini, 2006, (N. S.) vol. 3 (2005) (“ Studi Berberi e Mediterranei ”. Miscellanea offerta in onore di Luigi Serra, pp.269-280. halshs-00458986

HAL Id: halshs-00458986

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00458986>

Submitted on 22 Feb 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les numéraux en zénaga. Contribution à la syntaxe des noms de nombre en berbère

Catherine TAINE-CHEIKH

Les numéraux cardinaux sont, en berbère, des nominaux à part entière, même s'ils présentent des spécificités de forme, de sens et d'emploi. Je me propose ici d'étudier les données collectées en Mauritanie et de les comparer à celles recueillies jusqu'à présent dans le domaine berbère. Le témoignage du zénaga est d'autant plus intéressant qu'il fait partie des rares parlars à avoir conservé l'usage des noms de nombre anciens alors que la majorité les remplaçait par des emprunts à l'arabe.

NUMERAUX DE 1 A 10

		Zénaga	Ghadamsi (Lanfry)	Touareg (Cortade)	Tachelhit (Aspinion)	Ouargli (Delheure)
1	M F	(näy)yuʔn ɣuʔwäd	yōn yōt	iyən iyət	yan yat	iggən iggət
2	M F	šin(än) šinäd	sən sənət	əssîn sənâtət	sin snat	sən sənt
3	M F	karəḍ karḍad	kāreḍ kerḍet	kəraḍ kəraḍət	kraḍ kraṭṭ	šarəḍ šarəḍt
4	M F	akkuḥ akkuḥad	aqqoz aqqozet	okkoḥ okkôḥət	kkuḥ kkuḥt	əkk ^w əḥ
5	M F	šämmuš šämmušäd	səmmət səmməset	səmmus səmmûsət	səmmus səmmust	səmməs səmməst
6	M F	šudīš šudīšad	ḥuḥ ḥuḥset	səḍis səḍisət	sḍis sḍist	səḥḥ səḥḥət
7	M F	iššäh iššähäd	sā sāt	əssa əssähət	sa sat	sa sat
8	M F	ittām ittāmäd	tām tāmet	əttām əttāmət	ttam ttamət	tam tamət
9	M F	tuḥah tuḥahäd	təḥō təḥōt	təzza təzzähət	ttza ttzat	təḥḥ təḥḥət

10	M	<i>mārāg</i>	<i>maraw</i>	<i>məraw</i>	<i>mraw</i>	<i>mraw</i>
	F	<i>mārāyād</i>	<i>marāwet</i>	<i>mərawət</i>	<i>mrawt</i>	<i>mrawət</i>

Comme le faisait remarquer Lionel Galand en introduction de son article sur la construction des noms de nombre (1967, rééd. 2002 : 211), les études ont porté beaucoup plus fréquemment sur l'analyse des formes que sur celle des constructions. Je serai donc assez brève sur ce premier point, d'autant que les données rassemblées dans le tableau ci-dessus parlent largement d'elles-mêmes. Elles confirment que le zénaga a bien des noms de nombre de 1 à 10 dont les formes sont largement congruentes avec celles relevées dans d'autres parlers berbères. Ce fait avait déjà été souligné par certains comparatistes, souvent chamito-sémitisants (cf. Prasse 1974, Brugnatelli 1982, Blažek 1998) sur la base de travaux plus anciens (R. Basset 1909 et Nicolas 1953).

J'ai tenu compte ici des principaux parlers ayant conservé la série ancienne, à savoir la tachelhit (Aspinion 1953 d'après Penchoen 1973 : 24, Destaing 1920), le ghadamsi (Landberg 1973), le touareg (Foucauld 1951-2, Cortade 1969 : 26, Prasse 1974 : 403-7) et le ouargli (Delheure 1987). Blažek (1998) en donnent une liste plus complète¹ et analyse ces formes dans le cadre de la famille de langues chamito-sémitiques. Je ne reviendrai pas en détail sur les rapprochements, plus ou moins évidents selon les cas, qui peuvent être faits pour les dix premiers cardinaux (cf. également sur ce point Ju. N. Zavadovskij 1974), mais on ne peut pas dire, dans l'ensemble, que cela aille dans le sens de l'observation formulée par André Basset (1969 : 28) : « L'ancienne série n'est pas nécessairement berbère d'origine ».

Dans les grammaires et les dictionnaires, on trouve généralement deux types d'information sur les cardinaux, l'un concerne les cardinaux employés seuls et l'autre, celui des cardinaux avec une expansion déterminative, mais les conditions d'emploi des cardinaux en isolation sont rarement précisées. Dans la mesure, en particulier, où deux séries de numéraux sont régulièrement données pour chaque cardinal, une série du masculin (M) et une autre, du féminin (F), on peut se demander si l'une et l'autre sont employées avec la même fréquence en isolation. Cela semble le cas, par exemple, du touareg² où l'accord en genre se fait régulièrement dans les diverses situations référentielles.

En zénaga, mes enquêtes sont assez limitées sur ce point, mais révèlent au moins une tendance à la neutralisation de l'accord en genre :

1. <i>īŽann-īd</i>	<i>tənnād</i>	<i>uzzaʔrag</i>	<i>ḍāʔk</i>	<i>-šān</i>	<i>šinān</i>
hommes-ces	dire/P/2Msg	voir/P/1sg	parmi	-eux(Mpl.)	deux

¹ Certains parlers présentent une série plus limitée, peut-être à base cinq.

² D'après Mohamed Aghali-Zakara (communication personnelle).

"Ces hommes dont tu parles, j'en ai vu deux"

En effet, si l'on remplace *iṣṣan(ä)n* "hommes" par un nom féminin (*tnaššiyman* "femmes"), cela entraîne l'apparition d'une marque de genre sur le pronom affixé à *ḍäʕg* (*ḍäʕk-šan* > *ḍäʕk-šanʾäḍ*) mais aucune variation sur le numéral :

2. *tnaššiyman-id tannäḍ uṣṣaʕrag ḍäʕk -šanʾäḍ šinän*
femmes-ces dire/P/2Msg voir/P/1sg parmi -elles(Fpl.) deux
"Ces femmes dont tu parles, j'en ai vu deux"

L'exemple de "deux" est particulièrement instructif car ce cardinal présente deux formes différentes selon qu'il est employé seul (*šinän*) ou en construction (*šin[nʾ]*). Si la seconde forme présente quelques difficultés d'analyse sur lesquelles je reviendrai, la comparaison de *šinän* avec la forme (F) *šinäḍ* du zénaga ou avec celles des autres parlers (ex. *sən* du ghadamsi) incite à voir, dans *šinän*, la forme renforcée (expressive) du cardinal. Le cas de l'alternance *yuʕn / näyyuʕn* pour "un" présente un point commun — la forme renforcée *näyyuʕn* est, là encore, celle de l'emploi en isolation — mais deux différences sont à noter. L'emploi de la forme renforcée en isolation est :

a) facultatif dans le cas de *näyyuʕn* (sauf pour le comptage) et obligatoire dans celui de *šinän* ;

b) limité au cardinal "un" dans le cas de *näyyuʕn* (ex. *märäg aḍ yuʕn* "onze", litt. dix avec un) et étendu à toutes les dizaines dans le cas de *šinän* (ex. *märäg aḍ šinän* "douze", litt. dix avec deux).

Les caractéristiques phonétiques et phonologiques des dialectes expliquent certaines différences secondaires observables d'un dialecte à l'autre. Concernant le zénaga, on relèvera notamment :

— *s* > *š* dans *šinän*, *šämmuš*, *šuḍiš* et *iššäh* ;

— *w* > *g* en finale d'où *märäg* "dix" (mais F *märäyäḍ*)

— la réalisation spirantisée des non géminées, sonore ([ḍ] et [ḍ]) pour les occlusives (*t*, *d*, *ḍ*) et sourde ([t̚]) et sa correspondante emphatique notée *ḡ* pour les chuintantes (*z*, *ḡ*), cf. *karaḍ*, *akkuḡ*, *šuḍiš* et *tuzah*³.

L'interdentale sonore [ḍ] étant la réalisation normale de /t/ en position intervocalique et en position finale après voyelle, on peut considérer que le féminin a pour marque le suffixe /-at/. On retrouve donc la même voyelle suffixale qu'en touareg, du moins selon la notation de Prasse qui, contrairement à Cortade, donnent des féminins en *-ät*. C'est pour Prasse un argument de plus en faveur de l'origine participiale de "un" M *iyän* F *iyät* (1974 : 403-4). Pourtant, à considérer le système du zénaga, le

³ Les réalisations interdentes sourdes étant des variantes des chuintantes sonores, l'opposition entre *t* et *d* est neutralisée dans beaucoup de cas au profit de la réalisation sonore [ḍ]. Sur ces spécificités du zénaga cf. Taine-Cheikh 1999 et 2003.

suffixe *-ät / -äd* (attesté également dans certains pronoms) est plus adjectival que participial. On le retrouve dans l'adjectif F *mäzzūgäd*, non dans le participe F *tugunän* :

- | | | | | | |
|---------------------------------|--------------------------------|----|-----------------------------------|------------------------|-----------------|
| 3. <i>nättä</i> | <i>mäzzūg</i> | et | 4. <i>nätta</i> | <i>häd</i> | <i>mäzzūgäd</i> |
| 3Msg | petit/Msg | | 3Fsg | | petit/Fsg |
| "il est petit" | | | "elle est petite" | | |
| 5. <i>äyi</i> | <i>ʔm yugunän</i> | et | 6. <i>täyi</i> | <i>ʔmt tugunän</i> | ⁴ |
| | chameau barraquer/P/3Msg/part. | | chamelle | barraquer/P/3Fsg/part. | |
| "(un) chameau (qui) a barraqué" | | | "(une) chamelle (qui) a barraqué" | | |

Les noms des choses comptées, s'ils sont exprimés, sont des expansions (directes ou indirectes) des cardinaux. Dans tous les parlars où l'ancienne série est conservée, la distinction M vs F est bien attestée et la répartition des formes, régulière : la forme des cardinaux varie en fonction du genre des noms qui les déterminent. On a donc un syntagme de détermination (N1 + N2) un peu particulier — avec accord en genre inhabituel du déterminé N1 avec son déterminant N2 — et la cohésion du syntagme y est souvent très fortement marquée.

En zénaga, le syntagme de numération se distingue, non seulement par l'accord en genre, mais aussi par le fait que l'annexion est directe :

- | | | | | | | | | | | |
|-----------------|--------------|--------------|------------|--------------------|--------------|---------------|-------------|--------------|-------------|---------------|
| 7. <i>yu</i> | <i>ʔn</i> | [^] | <i>īdi</i> | et | 8. <i>t</i> | <i>ʔu</i> | <i>ʔwät</i> | [^] | <i>tīdi</i> | <i>ʔd</i> |
| un | (de) | | chien | | une | (de) | chienne | | "un chien" | "une chienne" |
| | | | | | | | | | | |
| 9. <i>mārāy</i> | [^] | <i>uḍan</i> | et | 10. <i>mārāyāt</i> | [^] | <i>tīdāyn</i> | | | | |
| dix (de) | | chiens | | dix (de) | | chiennes | | | | |
| "dix chiens" | | | | "dix chiennes" | | | | | | |

Les cardinaux ne suivent donc pas la règle générale du syntagme de détermination nominale qui veut que le déterminant soit introduit par la préposition *ən*, que N2 soit un masculin ou un féminin, comme dans

- | | | | | | | | | | |
|---------------------------|-----------|-----------|------------|----|-----------------------------|-----------|-----------|-------------|--------------|
| 11. <i>i</i> | <i>ʔf</i> | <i>ən</i> | <i>īdi</i> | et | 12. <i>i</i> | <i>ʔf</i> | <i>ən</i> | <i>tīdi</i> | <i>ʔd</i> |
| tête | de | | chien | | tête | de | | chienne | |
| "une/la tête de/du chien" | | | | | "une/la tête de/du chienne" | | | | ⁵ |

⁴ On notera que, si le préfixe *t-* ($t + y > t^y$) du zénaga F *tʔuʔwäd* peut être rapproché du préfixe participial *t-* (cf. *tugunän*) — une particularité du cardinal "une" —, ce *t-* pourrait bien être secondaire. En effet il n'est pas présent dans la locution *ākki yuʔwäd* "chacune" (litt. chaque une), féminin de *ākki yuʔn / āk-yuʔn* "chacun". Il pourrait être une marque secondaire de nominalisation.

⁵ Toutefois, la préposition *ən* est régulièrement omise si N1 se termine par *-n*, comme dans *tudḍayn īdi* "les/des yeux de/du chien". Comme c'est généralement le cas de tous les pluriels, cela réduit sensiblement la portée de la règle.

L'absence de préposition *ən* devant les noms de choses comptées va de pair avec la formation d'un « composé occasionnel » (dans la terminologie de Marcel Cohen) qui se caractérise par une intonation particulière et des marques de liaison. L'attachement de N1 à N2 détermine des variations dans la forme des cardinaux. Dans le cas des féminins, la réalisation occlusive du suffixe *-äd* découle très normalement de la rencontre avec le *t*- initial de N2 (cf. *šinät trābīn* "2 filles", *karḍat-tnūdān* "3 ans", *akkuḗat-tniššiyman* "4 femmes", *šāmmušād tumnāššān* "5 vaches", *šuḍišāt-tīdāyn* "6 chiennes").

Dans le cas des masculins, les modifications portent sur la réalisation de la consonne finale. Certaines sont assez prévisibles, compte-tenu de la phonétique du parler, ainsi *z* # > *zz-* dans *akkuzz-* "quatre", *š* # > *zz-* dans *šāmmuzz-* "cinq" et *šuḍizz-* "six", *h* # > *y-* dans *iššāy-* "sept" et *tazay-* "neuf", *g* # > *y-* dans *mārāy-* "dix". On observe une tendance à la palatalisation, particulièrement nette dans les numéraux se terminant par une dentale ou une nasale : *ḍ* # > *d(d)^y-* (avec perte de l'emphase) dans *karad^y- / karaD^y-* "trois", *n* # > *n(n)^y-* dans *šin^y- / šiN^y-* "deux" et *m* # > *my-* dans *ittāmy-* "huit". Sur ce point encore, le cardinal "un" constitue un cas à part, avec gémination possible (*yu[?]N-*) mais sans palatalisation. Je n'ai pas d'explication à donner, mais il est vrai, par ailleurs, que les liaisons sont plus ou moins marquées, d'une réalisation à une autre et, parfois, d'un cardinal à un autre⁶.

Les caractéristiques observées en zénaga sont, pour l'essentiel, celles qu'on a relevées dans les autres parlars où les cardinaux berbères se sont maintenus : accord en genre, nom des choses comptées au pluriel et absence de préposition. Il est intéressant, en effet, de noter que la présence ou l'absence de préposition entre N1 et N2 présente une forte corrélation avec le maintien ou l'abandon de la série ancienne, même si le kabyle fait exception (il emprunte les cardinaux à l'arabe à partir de "trois" mais n'emploie pas de préposition). Aussi, les parlars berbères, bien qu'ils aient en commun l'emploi, après les cardinaux de 2 à 10, d'un déterminant au pluriel et à l'état d'annexion (s'il y en a un), se laissent-ils répartir en deux groupes (cf. Galand [1965] 2002 : 212-3) :

a) Type I sans préposition : Maroc du sud (chleuh), pays touareg, Grande Kabylie, Mزاب ;

b) Type II avec préposition *n* à partir de 3 ou de 2 ou même de 1 : Maroc central, Ouargla, Rif, Algérie occidentale, Aurès, Petite Kabylie (?), Tunisie (?), Libye.

⁶ Il arrive, pour *šāmmuš* "5" et *šuḍiš* "6", que la liaison ne se fasse pas au masculin (ex. *šāmmuš-aʔllān / šāmmuzz-aʔllān* "5 avant-bras") et même qu'on emploie les formes libres du masculin avec un nom féminin (ex. *šuḍiš tīdāyn / šuḍišāt-tīdāyn* "6 chiennes"). Ceci est sans doute lié à la nature de la dernière consonne (*š*).

Dans la synthèse présentée par Galand, le ouargli était classé parmi les dialectes du type II, sur la base des données de Biarnay où l'emploi de la série ancienne s'arrêtait à "trois" (1908 : 188). Ce dernier était d'ailleurs conscient du lien entre l'emprunt et la présence de la préposition⁷, donnant les deux possibilités pour "trois" (*chared* sans *n* ou *tlata* avec *n*) : *chared irgazen / tlata n irgazen* "trois hommes", *chared ter'allin / tlata n ter'allin* "trois juments" (*ibid.* : 189).

Bien que l'emploi de la série ancienne soit rare à Ouargla, Delheure donne dans son dictionnaire (paru en 1987) les dix premiers cardinaux, précisant seulement que certains numéraux n'étaient usités que par les Ibadites. La préposition *n* n'est jamais présente avec les cardinaux anciens, ex. *sa ussan* "sept jours" et *sat taddarin* "sept maisons", *təṣṣ iggal* "neuf ânes" et *təṣṣat təyziwin* "neuf filles" (1987 : 286, 338).

Depuis la publication du lexique de Lanfry, on sait que le ghadamsi relève pour l'essentiel du type I — ce qui n'est pas très étonnant, compte tenu du fait qu'il a conservé l'ancienne série des numéraux (comme le mzabi dont il semble globalement proche). Cependant, Lanfry a observé que la préposition *n* n'était systématiquement omise qu'avec les noms féminins, ex. *sā twaṣatēn* "sept filles". Avec les masculins, il avait en effet relevé les deux possibilités (avec *n* : *sā n-iḥəlḥlən* "7 bracelets de cheville" ; sans *n* : *kāraḍ ērəgen* "3 pierres") et observé des cas comme *sən n-əddrari* "deux garçons" où il était difficile de décider s'il y avait quelque chose après le *n* final du numéral et surtout s'il s'agissait ou non de la préposition *n* (1973 : 384).

Il est intéressant de noter que les variations sont toujours plus importantes dans le syntagme de numération avec les masculins : présence / absence de la préposition *n* devant N2 en ghadamsi, altérations de la consonne finale des cardinaux M en zénaga. On sait qu'il en est largement de même dans le syntagme de détermination, du moins pour les parlars qui opposent état libre EL et état d'annexion EA (ce qui est le cas le plus fréquent, même si le zénaga fait exception). Aussi peut-on se demander si les différentes formes du syntagme de numération observables actuellement avec la série ancienne des cardinaux ne reflètent pas les différentes étapes qui ont conduit, dans le syntagme de détermination, à l'émergence d'un EA pour N2 et à la présence d'une préposition *n* entre N1 et N2 : d'une part, généralisation de *n* à partir du cas du masculin où le *n* n'est peut-être, à l'origine, qu'une simple liaison pour les numéraux se terminant par *-n* ; d'autre part, fixation de la variation occasionnée par la liaison entre N1 et N2, aboutissant — dans le

⁷ « Il est à remarquer qu'après les noms de nombres berbères *iggen*, *sen*, *chared* et leurs féminins, la particule d'annexion *n* n'est jamais exprimée, toutefois les modifications vocaliques que doit subir le nom en rapport d'annexion (...) subsistent » (*ibid.* : 188).

cas où c'est N2 qui est affecté — à la genèse d'une opposition d'états EL vs EA (pour plus de détails sur cette dernière hypothèse, cf. Taine-Cheikh à paraître).

NUMERAUX > 11

A. Les cardinaux de la deuxième dizaine (de 11 à 19) se sont maintenus dans plusieurs parlers berbères qui ont conservé la série ancienne jusqu'à dix. Ils se composent alors du nom de la dizaine (*märäg* en zénaga) et du nom de l'unité. Le nom du second numéral est relié au premier par la préposition "avec" (*əd* / *əd̄*).⁸

En zénaga, la série de cardinaux servant au comptage est la suivante : "11" *märäg əd yuʔn*, "12" *märäg əd šinän*, "13" *märäg əd karəḏ*, "14" *märäg əd akkuḏ*, "15" *märäg əd šämmuš*, "16" *märäg əd šuḏiš*, "17" *märäg əd iššäh*, "18" *märäg əd ittäm* et "19" *märäg əd tuḏah*.

Cette série peut être employée sans accord en genre ni autre modification avec les noms des choses comptées si ceux-ci sont introduits par la préposition *ḏäg* / *ḏäʔg* / *ḏäʔ* (litt. dans, parmi). Cf.

13. *märäg əd yuʔn ḏäg uḏan*
dix et un dans chiens "11 chiens"

Dans cet emploi, la préposition *ḏäg* perd son sens propre alors qu'elle exprime l'opération d'extraction lorsqu'elle est usitée avec les dix premiers numéraux. Comparer 15 à 14, 17 à 16 :

14. *äkfiʔḏ šämmuš uḏan* et 15. *äkfiʔḏ šämmuš ḏäg uḏan*
"donne-moi 5 chiens" "donne-moi 5 des chiens"

16. *äkfiʔḏ šämmuš uḏan-id* et 17. *äkfiʔḏ šämmuš ḏäg uḏan-id*
"donne-moi ces 5 chiens" "donne-moi 5 de ces chiens"

En 15 et 17 (les deux exemples avec *ḏäg*), l'ensemble de départ est nécessairement plus important que celui constitué par les unités extraites. Il n'en était pas de même en 13 où, comme en 14, l'ensemble de départ peut être égal à celui des choses comptées.

Une autre possibilité existe cependant en zénaga, peut-être plus correcte (notre informateur ne nous l'a donnée que dans un second temps). Cette fois il y a accord en genre avec le nom de la chose comptée, annexion directe et liaison entre N1 et N2, comme pour la première

⁸ Cf. touareg (Cortade) : "11" *M mərəw d iyən*, *F mərəwət ət iyət* (litt. 10 et 1). Il arrive toutefois, comme dans la tachelhit (selon Aspinion) que le nom de l'unité précède celui de la dizaine, ainsi : "douze" *sin d-mrawt* (litt. 2 et 10).

dizaine, ex. *märäg əd attämy-umñän* "15 chameaux", *märäg əd attämät-tumñäššən* "15 chammelles".

C'est cette construction directe qui a cours également en mzabi, sans *n* de 11 à 19, « la construction étant alors commandée par le nom des unités, "un", "deux", etc. » (cf. Galand note 212). En touareg, *n* est également absent mais le nom de la chose comptée — au pluriel et en apposition (Cortade) — s'intercale entre la dizaine et l'unité, cf. *məraw əmnas əd əssin* "12 chameaux" (litt. 10 chameaux et 2). Enfin, dans la tachelhit où l'unité précède la dizaine, la construction des 11-19 est identique aux numéraux > 20 (*n* + EA au sg.), ex. *sin d-mrawt n-təmgart* (litt. 2 et 10 de femme) "12 femmes" (cf. Penchoen 1973 : 24).

B. En zénaga les dizaines, centaines et milliers se composent ainsi :

	x 10 (dizaines)	x 100 (centaines)	x 1000 (milliers)
2	<i>täššindäh</i>	<i>šinät-tmaḍaʔn</i>	<i>šin^v-ävḍan</i>
3	<i>karḍat-tmärīn</i>	<i>karḍat-tmaḍaʔn</i>	<i>karad^v-ävḍan</i>
4	<i>äkkuzat-tmärīn</i>	<i>äkkuzat-tmaḍaʔn</i>	<i>akkuḗḗ-ävḍan</i>
5	<i>šämmušät-tmärīn</i>	<i>šämmušät-tmaḍaʔn</i>	<i>šämmuš-ävḍan</i>
6	<i>šuḍišät-tmärīn</i>	<i>šuḍišät-tmaḍaʔn</i>	<i>šuḍiš-ävḍan</i>
7	<i>iššäyät-tmärīn</i>	<i>iššäyät-tmaḍaʔn</i>	<i>iššäy-ävḍan</i>
8	<i>ittämät-tmärīn</i>	<i>ittämät-tmaḍaʔn</i>	<i>ittämäy-ävḍan</i>
9	<i>tuḗayät-tmärīn</i>	<i>tuḗayät-tmaḍaʔn</i>	<i>tuḗay-ävḍan</i>
10	<i>tmaḍih</i>	<i>əffaḍ</i>	<i>märäy-ävḍan</i>

Les noms de "dizaine", "centaine" et "millier" se retrouvent ailleurs, les deux premiers en touareg (*temərəwt* "10" pl. *timərwin* et *temeḍe* "100" pl. *timaḍ* mais non *a...im* "1000" pl. *i...imän*, cf. Cortade 1969 : 26⁹) et les deux derniers, dans la tachelhit (*timiḍi* "100" pl. *timaḍ* et *ifḍ* "1000" pl. *aḍḍan*, cf. Stroomer 2000 : 311).

À l'exception de "20" qui se dit généralement *täššindäh* (mais *šinät-tmärīn* est possible), le nom des dizaines, des centaines et des milliers est composé régulièrement d'un syntagme de détermination numéral où le nom de la chose comptée est le NF *tmärīn* "dizaines", le NF *tmaḍaʔn* (pluriel de *tmaḍih* "cent, centaine") ou le NM *ävḍan* / *əffaḍan* (pluriel de *əffaḍ* "mille, millier"). Le numéral s'accorde en genre avec le nom qui suit et présente les formes attendues en contexte lié.

En zénaga, deux possibilités existent avec les grands nombres mais, dans les deux cas, l'absence d'accord en genre va de pair avec la présence d'une préposition. La préposition *ḍäg* est très fréquente, ex. *täššindäh ḍäg uḍan* "20 chiens", *täššindäh ḍäg tidäyn* "20 chiennes". Elle semble

⁹ En touareg : *əfəḍ* pl. *əḍḍan* "quantité innombrable, million" (Prasse 1974 : 407).

également attestée après les unités, cf. *täššindäh əd̪ yuʔn̪ däg uḏan* "21 chiens".

Avec la préposition *n*, le lien entre N1 et N2 est plus fort et influe sur la réalisation de *n* ($n > N^n$), cf. *täššindä-N^n-uḏan* "20 chiens", *tmaḏi-N^n-iʔymän* "100 camelins" ou *affaḏ əN^n-ullaʔn̪* "mille capridés".

En zénaga, le nom de la chose comptée est toujours au pluriel. En touareg, par contre, le nom de ce qui est dénombré, toujours introduit par *n* et à l'état d'annexion, se met au singulier (immédiatement après le chiffre le plus élevé du nombre), ex. *sənätət təmərwin n emis əd əssin* "22 chameaux" (litt. 2 dizaines de chameau et 2).

Pour Galand, ce choix du singulier ou du pluriel après les numéraux supérieurs à 10 était d'ailleurs susceptible de fournir un second critère de classement entre les dialectes, départageant ceux (type A) qui distinguent le complément 'déterminatif' (+ sg.) du complément 'explicatif' (+ pl.) et ceux (type B) qui ne connaissent que le second :

Type A : Maroc du sud (chleuh), pays touareg, Maroc central, Ouargla.

Type B : Grande Kabylie, Mzab, Rif, Algérie occidentale, Aurès, Petite Kabylie, Tunisie (?), Libye.

Dans cette répartition, le zénaga n'est pas complètement isolé parmi les dialectes les plus 'novateurs' puisqu'il semble se comporter comme le mzabi, mais je pense, avec Galand (2002 : 213-4), que le type A est sans doute le plus ancien.¹⁰

POUR CONCLURE

Constatant la convergence de la tachelhit et du touareg sur les deux points retenus (< 11 : absence de préposition, > 11 : N2 au singulier) Galand en a conclu que le type IA, qui était le leur, représentait le système le plus ancien. Les données du zénaga, du ghadamsi et du ouargli que j'ai analysées ici, me semblent aller tout à fait dans le même sens, même si le N2 est au pluriel en zénaga après les numéraux >11.

Vermondo Brugnatelli arrive à une conclusion opposée en étudiant les deux groupes I et II sous l'angle géolinguistique. Il intègre le cas du zénaga dans son raisonnement, sur la base des rares données de René Basset. Or l'exemple figurant dans l'ouvrage est : "cinq choses" *chomouch n əl masail* (1909 : 40). Tout naturellement, Brugnatelli en déduit que le zénaga pourrait utiliser régulièrement la préposition. Cela ne serait qu'un point de détail, si l'auteur ne tirait pas argument de ce fait pour décider lequel des deux groupes de parlers a innové : puisque le zénaga — parler très excentré — partage avec beaucoup d'autres l'emploi de la préposition, ce n'est donc pas le type II qui correspond à une innovation, mais plutôt le

¹⁰ Il coïncide en effet avec ce qu'on trouve en arabe, alors que des parlers comme ceux du domaine touarègue ont sans doute été moins influencés par l'arabe que d'autres.

type I (à annexion directe) qui s'observe dans des parlers répartis sur des aires qui se touchent (1982 : 78). Ceci donne donc aux données du zénaga un poids particulier et, pour cette raison, il est utile de revenir sur l'exemple donné par Basset.

Alors qu'il pourrait s'agir d'une simple erreur sans intérêt, cet exemple a attiré mon attention sur le cas particulier posé par la construction des nombres avec les noms d'emprunt, notamment à l'arabe (ce qui est le cas de *äl masail*, comme on peut le deviner à la présence de l'article arabe *al-*). Selon mon informateur, la construction n'est pas celle de Basset (avec *n*) mais une construction particulière, caractérisée par la présence d'une interdentale (*ə*)*ḍ*- (> *d*- après une nasale) entre le numéral et le nom emprunté à la forme plurielle, toujours précédée de l'article *al-* (réalisé *äl-*, *ät^y-* ou *äy-*) : *šən-d-äl-masāil* "2 problèmes", *šən-d-äl-mānāzil* "2 signes de la balance", *iššäy əḍ-äl-ḥuruf* "7 lettres".

La présence d'une préposition (*ḍäg* ou *n*) après les nombres supérieurs à 19 n'a pas d'influence sur l'élément (*ə*)*ḍ*- / *d*-, cf. *täššindä-n əḍ-äl-masāil* / *täššindäh-ḍäg-əḍ-äl-masāil* "20 problèmes".

Galand a étudié l'emploi d'une particule *d* devant le complément du nom de nombre, au Maroc central, dans des conditions qui varient d'un parler à l'autre (2002 : 215). Constatant que le nom qui suit *d* est généralement à l'état libre, il a vu en *d*, non pas une préposition, mais la particule prédicative, analysant *sb^ḥa d awmatn* "7 frères" sur le modèle de *nitni d awmatn* "eux c'est des frères".

Je ne suis pas certaine, toutefois, que la situation du zénaga soit comparable à celle des autres parlers berbères, d'une part parce que la particule prédicative est normalement *äḍ* — non *əḍ* —, d'autre part parce que cette construction est limitée aux seuls emprunts. Aussi, même si ces emprunts ont par ailleurs une forme plurielle, il me semble que ce *əḍ* pourrait être, sinon l'élément pluralisant *id*, bien connu en berbère¹¹, du moins une particule qui a subi fortement son influence au point de finir par se confondre avec lui. En zénaga, en effet, *əḍ* est associé à certains pluriels, que le numéral soit présent ou non, cf. *əḍ-ät^yfağa* "marabouts", pl. de *ät^yfağa* (< ar. *al-faqīh* "le juriste") et *šən^y-əḍ-ät^yfağa* "2 marabouts", *ḍ-äytub(än)* "livres" (< ar. pl. *al-ktub*) et *karad^y-ḍ-äytub(än)* "4 livres".¹²

Quoi qu'il en soit du cas particulier des emprunts, le zénaga relève indiscutablement du type I. L'absence de préposition après les numéraux inférieurs à 11, partagée par tous les parlers ayant conservé la série de

¹¹ Cet élément est généralement employé pour les noms qui ne connaissent pas les autres formations de pluriel, mais ce n'est visiblement pas le cas en zénaga.

¹² On a aussi des sortes de collectifs formés avec *ā-n* (pluriel probable de *ə-n* "un de..."), fournissant un pluriel aux noms propres (et assimilés), ex. *ān-aḥmäd* "les Aḥmed" (= les untels ...), d'où *karad^y-ān-aḥmäd* "3 [membres du groupe] des Aḥmed", *šən^y-ān ukkāf* "2 [unités, occurrences de] *kāf* (lettre K)".

cardinaux berbère, correspond donc, à mon avis, à la situation la plus ancienne.

Références bibliographiques

- ASPINION R. 1953. *Apprenons le berbère. Initiation aux dialectes chleuhs*, Rabat.
- BASSET A. 1969. *La langue berbère*, London, Dawsons.
- BASSET R. 1909. "Etude sur le dialecte zénaga", *Mission au Sénégal*, t. 1, Paris, Leroux.
- BIARNAY S. 1908. *Etude sur le dialecte berbère de Ouargla*, Paris, Leroux.
- BLAŽEK V. 1998. "Berber numerals", *Archiv Orientalni*, vol. 66, 149-168.
- BRUGNATELLI V. 1982. *Questioni di morfologia e sintassi dei numerali cardinali semitici*, Firenze, La Nuova Italia Editrice.
- CORTADE J.-M. 1969. *Essai de grammaire touareg (dialecte de l'Ahaggar)*, Alger, Université d'Alger.
- DELHEURE J. 1987. *Dictionnaire ouargli-français*, Paris, SELAF.
- DESTAING E. 1920. *Etude sur la Tachelhît du Soûs. I Vocabulaire français-berbère*, Paris, Leroux.
- FOUCAULD (de) Ch. 1951-52. *Dictionnaire touareg-français (Ahaggar)*, Paris, Imprimerie Nationale de France.
- GALAND L. 2002. "La construction du nom de nombre dans les parlers berbères" [1967], 211-217, in *Etudes de linguistique berbère*, Leuven- Paris, Peeters.
- LANFRY J. 1973. *Ghadamès II. Glossaire*, Alger, Le Fichier Périodique.
- NICOLAS F. 1953. *La langue berbère de Mauritanie*, IFAN-Dakar.
- PENCHOEN T.G. 1973. *Tamazight of the Ayt Ndhir*, Los Angeles, Undena Publications.
- PRASSE K.-G. 1974. *Manuel de Grammaire Touaregue (tähäggart). IV-V. Nom*, Copenhague, Akademisk Forlag.
- STROOMER H. 2000. "An early european source on Berber. Chamberlayne (1715)", in S. Chaker éd., *Etudes berbères et chamito-sémitiques. Mélanges offerts à Karl-G. Prasse*, Paris-Louvain, Peeters, 303-316.
- TAINÉ-CHEIKH C. 1999. "Le zénaga de Mauritanie à la lumière du berbère commun", in M. Lamberti et L. Tonelli édés, *Afroasiatica Tergestina (Trieste, Aprile 1998)*, Padova, Unipress, 299-324.

- TAINÉ-CHEIKH C. 2003. "La corrélation de gémination consonantique en zénaga (berbère de Mauritanie)", *Comptes rendus du GLECS*, XXXIV (1998-2002) 2001-2003, 5-66.
- TAINÉ-CHEIKH C. à paraître. "L'agglutination et son rôle dans la morphogénèse en chamito-sémitique. Exemples de l'arabe et du berbère", in 3ème Colloque "Typologie des langues et universaux linguistiques" (Paris, 18-19 nov. 2002), Lille, Presses du Septentrion.
- ZAVADOVSKIJ, J. N. (1974), "Les noms de nombre berbères à la lumière des études comparées chamito-sémitiques", in A. Caquot et D. Cohen éds, *Actes du 1er congrès international de Linguistique Sémitique et Chamito-sémitique*, The Hague-Paris, Mouton, 102-111.